

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DE LA GASPÉSIE TENUE LE JEUDI 24 MARS 2022 À 12 H PAR WEBCONFÉRENCE TEAMS

SONT PRÉSENTS :

- M^{mes} Chantal Duguay, **présidente-directrice générale**
Nicole Johnson, membre indépendant — expérience vécue à titre d'utilisateur des services sociaux
Marlyne Cyr, membre indépendant — gestion des risques, finance et comptabilité
Edna Synnott, membre désigné du Comité des usagers (CU)
Andréanne Gauthier, membre désigné — conseil multidisciplinaire
Dre Martine Larocque, membre désigné — conseil des médecins, dentistes et pharmaciens
- MM. Gilles Cormier, **vice-président**, membre indépendant — expertise en réadaptation
Magella Émond, membre indépendant — expertise en santé mentale
Médor Doiron, membre indépendant — expertise en protection de la jeunesse

SONT ABSENTS :

- M^{mes} Sabrina Tremblay, membre désigné — comité régional sur les services pharmaceutiques
Édith Couture, membre indépendant — milieu de l'enseignement
Ariane Provost, membre désigné — conseil des infirmières et infirmiers (CII)
- MM. Dr Michel Garcia, membre désigné — département régional de médecine générale (DRMG)
Richard Loiselle, **président**
Philippe Berger, membre indépendant - observateur fondations

SONT INVITÉS :

- M^{mes} Connie Jacques, présidente-directrice générale adjointe
Dre Nathalie Guilbeault, directrice des services professionnels
- MM. Alain Vézina, directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques
Harris Cloutier, directeur des services techniques

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Monsieur Gilles Cormier, vice-président, après avoir constaté le quorum, souhaite la bienvenue à tous et déclare la réunion ouverte à 12 h.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA-CISSG-15-21/22-115

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU

- d'adopter l'ordre du jour suivant :
1. Ouverture de la séance et constatation du quorum
 2. Adoption de l'ordre du jour
 3. Présidente-directrice générale
 - 3.1 Nomination au poste de directeur du programme jeunesse
 - 3.2 Nomination au poste de directrice des ressources informationnelles
 4. Direction des services techniques
 - 4.1 Acquisition du bâtiment logeant la clinique dentaire communautaire
 - 4.2 Acquisition du bâtiment abritant le Point de service réadaptation et Centre jeunesse de Bonaventure
 5. Levée de la réunion

3. PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

3.1 NOMINATION AU POSTE DE DIRECTEUR DU PROGRAMME JEUNESSE

M. Gilles Cormier, vice-président, invite le directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, M. Alain Vézina, à prendre la parole.

M. Vézina prend la parole afin d'informer du processus de présélection constitué de M. Doiron, Mme Duguay, Mme Jacques et M. Vézina le 7 mars dernier. 15 mars, entrevues de sélection avec le même comité. Propose la nomination de M. Kevin Coulombe. Son dernier emploi était au CISSS du Bas-St-Laurent. Mme Jacques ajoute qu'elle a travaillé avec lui par le passé et qu'elle est heureuse qu'il revienne parmi nous. M. Doiron ajoute qu'il est heureux de la candidature.

CA-CISSG-15-21/22-116

CONSIDÉRANT le processus d'affichage qui a été effectué ;

CONSIDÉRANT les candidatures reçues ;

CONSIDÉRANT que la Direction a reçu trois candidatures pour ce poste et qu'une seule répondait aux exigences du poste ;

CONSIDÉRANT que le candidat qui répondait aux exigences du poste a été rencontré en entrevue le 15 mars 2022 ;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

- de procéder à la nomination de M. Kevin Coulombe à titre de directeur à la Direction du programme jeunesse et d'en informer le MSSS.

3.2 NOMINATION AU POSTE DE DIRECTRICE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

M. Gilles Cormier, vice-président, invite la présidente-directrice générale, Mme Chantal Duguay, à prendre la parole.

Mme Duguay mentionne que la personne recommandée est celle qui détenait le poste dans les années antérieures. Elle ajoute que l'intention de fusionner le poste de directrice des ressources informationnelles avec celui de la Direction des services multidisciplinaires avait été soulevée. Cependant, l'analyse a fait ressortir les grands défis de la direction des ressources informationnelles pour les prochaines années. Il a donc été décidé de ne pas procéder à la fusion des deux directions.

M. Vézina informe que 6 candidatures ont été reçues et que 3 candidats répondaient aux exigences. Ces trois personnes ont été convoquées en entrevue. Une personne s'est désistée du processus et deux personnes ont été rencontrées par le comité de sélection le 16 mars 2022. Le comité de sélection était composé de M. Émond, Dre Guilbeault et Jean-François Cassivi, conseiller cadre à la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques. Mme Duguay ajoute s'être désistée du comité de sélection. M. Émond mentionne que Mme Soucy a mené une entrevue largement meilleure que l'autre candidat.

CA-CISSG-15-21/22-117

CONSIDÉRANT le processus d'affichage qui a été effectué ;

CONSIDÉRANT les candidatures reçues ;

CONSIDÉRANT que la Direction a reçu six candidatures pour ce poste et que trois répondaient aux exigences du poste ;

CONSIDÉRANT que les candidats qui répondaient aux exigences du poste ont été rencontrés en entrevue le 16 mars 2022 ;

SUR PROPOSITION D'UNEMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

- de procéder à la nomination de Mme Ann Soucy à titre de directrice à la Direction des ressources informationnelles et d'en informer le MSSS.

4. DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

4.1 ACQUISITION DU BÂTIMENT LOGEANT LA CLINIQUE DENTAIRE COMMUNAUTAIRE

M. Gilles Cormier, vice-président, invite le directeur des services techniques, M. Harris Cloutier, à prendre la parole.

M. Cloutier mentionne que le 9 août 2021, le CISSS de la Gaspésie a reçu l'approbation de Mme Nancy Bernard, directrice de la coordination des investissements et du financement au ministère de la Santé et des Services sociaux, de signer un bail afin de maintenir le service de dentisterie en Haute-Gaspésie dans les locaux du 144, 7e Rue Ouest à Sainte-Anne-des-Monts. Celui-ci est pour une durée d'un an soit du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022 avec promesse d'achat de ladite clinique à la fin du présent bail. Le 18 août 2021, le CISSS de la Gaspésie a reçu l'annonce de Mme Lucie Opatrny, sous-ministre adjointe à la Direction générale des affaires universitaires, médicales, infirmières et pharmaceutiques, au ministère de la Santé et des Services sociaux, pour l'octroi d'une subvention dans le but de permettre au CISSS de la Gaspésie d'assurer la pérennité des services dentaires en Haute-Gaspésie.

CA-CISSSG-15-21/22-118

CONSIDÉRANT QUE l'annonce du MSSS pour l'octroi d'une subvention dans le but de permettre au CISSS de la Gaspésie d'assurer la pérennité des services dentaires en Haute-Gaspésie ;

CONSIDÉRANT le désir du CISSS de la Gaspésie d'assurer la pérennité des services dentaires en Haute-Gaspésie ;

CONSIDÉRANT que les documents relatifs à la demande d'acquisition du bâtiment logeant la clinique dentaire situé au 144, 7e Rue Ouest à Sainte-Anne-des-Monts doivent être transmis au MSSS dans les meilleurs délais la documentation nécessaire en vue d'obtenir les autorisations à l'acquisition de la clinique dentaire.

CONSIDÉRANT que le prix de vente respecte la valeur marchande de l'évaluateur ;

CONSIDÉRANT l'autorisation du Ministère de procéder à l'achat de la clinique dentaire incluant terrain, bâtiment et tous les équipements pour un montant de 367 000 \$.

SUR PROPOSITION D'UNEMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

- d'autoriser le CISSS de la Gaspésie à faire l'acquisition du bâtiment logeant la clinique dentaire située au 144, 7e Rue Ouest à Sainte-Anne-des-Monts incluant le terrain et tous les équipements pour un montant de 367 000 \$ et d'autoriser la présidente-directrice générale, Mme Chantal Duguay, à signer tous les documents afférents à ce dossier.

4.2 ACQUISITION DU BÂTIMENT ABRITANT LE POINT DE SERVICE RÉADAPTATION ET CENTRE JEUNESSE DE BONAVENTURE

M. Gilles Cormier, vice-président, invite le directeur des services techniques, M. Harris Cloutier, à prendre la parole.

M. Cloutier explique que suite à des discussions avec M. Marc Débigaré, propriétaire du 238, Port-Royal à Bonaventure, celui-ci a mentionné vouloir vendre ledit bâtiment. À cet égard, le propriétaire a transmis une promesse de vente du bâtiment signé qui prend fin le 30 avril prochain (location et offre de vente). Des pourparlers ont eu lieu avec la direction des transactions immobilières du MSSS sur la possibilité de procéder à l'achat du bâtiment logeant notre point de service de réadaptation et le centre jeunesse. À cet égard, nous pouvons enclencher le processus afin d'obtenir les autorisations requises pour transmettre notre demande au MSSS.

CA-CISSG-15-21/22-119

CONSIDÉRANT que le propriétaire a mentionné vouloir vendre le bâtiment abritant le Point de service réadaptation et Centre jeunesse situé au 238, avenue Port-Royal à Bonaventure ;

CONSIDÉRANT QUE des pourparlers ont eu lieu avec la direction des transactions immobilières du MSSS sur la possibilité de procéder à l'achat du bâtiment logeant notre point de service de réadaptation et le centre jeunesse ;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire nous a transmis une promesse de vente du bâtiment signé qui prend fin le 30 avril 2022 ;

CONSIDÉRANT QUE le CISSS de la Gaspésie doit obtenir le plus rapidement possible les autorisations requises pour transmettre au MSSS les documents relatifs à la demande d'acquisition du 238, avenue Port-Royal de Bonaventure.

CONSIDÉRANT que les aménagements du bâtiment répondent à nos besoins de vocation.


SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :


- d'autoriser le CISSS de la Gaspésie à faire l'acquisition du bâtiment situé au 238, avenue Port-Royal à Bonaventure abritant le Point de service réadaptation et le Centre jeunesse au montant de 934 300 \$ et d'autoriser la présidente-directrice générale, Mme Chantal Duguay, à signer tous les documents afférents à ce dossier.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

CA-CISSG-15-21/22-120

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 12 h 32.


Gilles Cormier, vice-président


Chantal Duguay, secrétaire